

Architecte d'intérieur, designer d'espace

RNCP27793 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	233n
Formacode(s)	45015, 45006
Code(s) ROME	F1101, F1102, L1503, L1506, B1301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	03/03/2022

Certificateur(s)

ATELIER HOURDE-ARTECHNIQUES · SIRET : 31634289800020

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'Architecte d'intérieur-Designer d'environnement est un/e concepteur/trice d'espaces pérennes ou éphémères. Son activité professionnelle s'inscrit dans la famille de la conception architecturale et le plus généralement à l'intérieur du cadre bâti mais pas spécifiquement.

- Analyse et conception d'un projet d'aménagement d'espace
- Conception du projet d'aménagement d'espace
- Réalisation ou accompagnement de la réalisation d'un projet d'aménagement d'espace
- Appréhension du monde professionnel

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- Recueillir et analyser les attentes du/de la commanditaire qu'i/elle soit particulier ou représentant/e d'une structure hôtelière, industrielle, culturelle ou artistique.
- Etablir un diagnostic de l'espace d'intervention à travers une analyse de celui-ci et de son contexte global.
- Conceptualiser via un cahier des charges le projet d'aménagement d'espace
- Représenter par des maquettes d'études un avant-projet sommaire (APS) d'aménagement de l'espace
- Faire adhérer son/sa client/e à son projet par des visuels forts et des propositions innovantes et créatrices
- Représenter son projet d'architecture d'intérieur/de design, de muséographie ou de scénographie par le dessin, l'image, ou l'écrit
- Confirmer le choix du/de la client/e au regard du projet, du plan d'action et de sa mise en oeuvre
- Organiser la réalisation des travaux en choisissant les matériaux et les prestataires
- Réaliser la maîtrise d'oeuvre et assurer la coordination entre les différentes équipes
- Contrôler le suivi de fabrication et assurer l'interface avec le/la client/e tout au long du chantier
- Développer son activité grâce à une stratégie de communication et de développement d'un réseau de professionnels

Blocs de compétences

RNCP27793BC01 — Analyser et conceptualiser un projet d'aménagement d'espace

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Recueillir et analyser les attentes du commanditaire qu'il soit particulier ou représentant d'une structure hôtelière, industrielle, culturelle ou artistique.

Etablir un diagnostic de l'espace d'intervention à travers une analyse de celui-ci et de son contexte global.

Conceptualiser via un cahier des charges le projet d'aménagement d'espace.

Modalités d'évaluations :

Projet personnel/imposé, mémoire

Un certificat des compétences acquises sera délivré à l'issue du bloc de compétences N°1.

RNCP27793BC02 — Concevoir le projet d'aménagement d'espace

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Représenter par des maquettes d'études un avant-projet sommaire (APS) d'aménagement de l'espace
Faire adhérer son client à son projet par des visuels forts et des propositions innovantes et créatrices
Représenter son projet d'architecture d'intérieur/de design, de muséographie ou de scénographie par le dessin, l'image, ou l'écrit
Confirmer le choix du client au regard du projet, du plan d'action et de sa mise en oeuvre.

Modalités d'évaluations : Projet personnel/imposé, mémoire

Un certificat des compétences acquises sera délivré à l'issue du bloc de compétences N°2.

RNCP27793BC03 — Réaliser ou accompagner la réalisation d'un projet d'aménagement d'espace

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Organiser la réalisation des travaux en choisissant les matériaux et les prestataires
Réaliser la maîtrise d'oeuvre et assurer la coordination entre les différentes équipes
Contrôler le suivi de fabrication et assurer l'interface avec le client tout au long du chantier.

Modalités d'évaluations :

Projet personnel/imposé, mémoire, rapport de stage

Un certificat des compétences acquises sera délivré à l'issue du bloc de compétences N°3.

RNCP27793BC04 — Appréhender le monde professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Développer son activité grâce à une stratégie de communication et de développement d'un réseau de professionnels.

Modalités d'évaluations : Mémoire

Un certificat

des compétences acquises sera délivré à l'issue du bloc de compétences N°4.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'Architecte d'intérieur-Designer d'environnement exerce son activité professionnelle en tant qu'indépendant ou salarié dans les secteurs du bâtiment-second oeuvre, artistique et culturel, commercial, publicitaire, de la communication, télévisuel et du divertissement.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Designer d'environnement, - Designer d'espaces, Architecte d'intérieur, Scénographe, Muséographe, Aménageur/aménageuse d'espaces, Architecte-décorateur/décoratrice, Assistant/assistante en architecture, constructeur/constructrice de décor, Décorateur/décoratrice ensemblier, Décorateur/décoratrice spectacle vivant, cinéma, chargé/chargée d'évènementiel

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité professionnelle de l'architecte d'intérieur, en dehors de la phase de conception, s'inscrit dans la famille de la conception architecturale. Par conséquent, cette activité est régie par les lois et règlement en vigueur, notamment :

- la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture ;
- la loi n°2008-561 du 17 juin 2008 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction codifiée aux articles 1792.4.2 et suivants et 2224 du code civil, et aux articles L-241.1 et suivants du code des assurances;
- le code des devoirs professionnels des architectes d'intérieur, s'ils sont inscrits au CFAI ;
- les articles L 111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle ;
- le code des devoirs professionnels des architectes (Journal Officiel du 25 mars 1980 et rectificatif J.O. - N.C. du 21 juin 1980) s'appliquent à la pratique du design d'espace (architecture intérieure)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 127 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée) B7X90 — Architectes · tension 3/5 (Modérée) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	64 773
Jugés difficiles à recruter	26 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels B7X90 — Architectes U1X80 — Professionnels des spectacles U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, VAE
4 professionnels/les (architecture intérieure, scénographie, cinéma) et 3 professeurs dont le directeur de l'ESAT. Le/la président/e est un/e professionnel/le extérieur/e à l'école

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 03/03/2022

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP6943

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP36446

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/27793/>